

SAINT-ROME- DE-CERNON Montclarat

Nathalie Albinet

Intervention 07/06 au 10/06/2021

Surface prescrite néant

Équipe de fouille Clément Siauvaud
Jean-Pierre Serres

Chronologie Moyen Âge

L'opération de fouille de sauvetage sur le rocher de la Vierge à Montclarat a permis d'étudier un petit ensemble de trois tombes rupestres longtemps restées dans l'oubli (Fig. 1 et 2). Nous avons eu la chance d'y retrouver des squelettes en position primaire, ce qui n'est pas souvent le cas dans le département pour ce type de tombe. Une étude anthropologique complète a été menée associant une analyse des aménagements funéraires et une synthèse biologique des individus, notamment en lien avec la caractérisation des anomalies osseuses observées. Peu d'études de cette nature avaient été faites jusqu'alors sur les sépultures rupestres de l'Aveyron malgré de nombreux sites connus.



Fig. 1 : Vue générale des tombes sur le rocher de la Vierge à Montclarat (cliché Clément Siauvaud).

Les tombes de Montclarat possèdent la particularité d'avoir été aménagées sur un rocher au relief

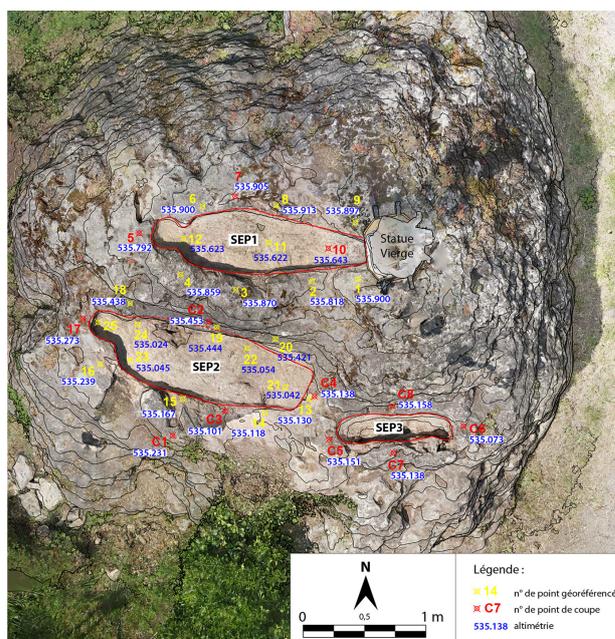


Fig. 2 : Orthophotographie du rocher de la Vierge (Christophe Dupré ; DAO Nathalie Albinet).

relativement escarpé. La sépulture 1, orientée est-ouest, prend place au sommet. La sépulture 2, orientée ouest-nord-ouest - est-sud-est, est installée en contrebas sud de cette première tombe. La troisième sépulture, d'axe est-ouest, s'inscrit à son tour en contrebas est - sud-est de la seconde. Aucun recoupement des fosses n'a été observé, il n'est donc pas possible de proposer une chronologie relative entre elles. Elles ont été creusées directement dans le rocher calcaire. Les sépultures 1 et 2 ont un plan de forme anthropomorphe et un profil en auge. La sépulture 3, de forme oblongue, est la plus petite et la plus étroite. Un replat a été taillé sur la paroi nord de la tombe 2 ; il pourrait avoir été ménagé dans le but de caler les bords d'un élément de couverture. Cependant, cette banquette se situe 32 cm plus haut que le bord opposé de la sépulture. Existait-il à l'origine un aménagement qui faisait le pendant sud de ce replat ? La faible profondeur de la fosse à ce niveau-là tendrait à le démontrer. L'hypothèse d'une érosion naturelle ne doit toutefois pas être écartée, même si elle semble limitée à une faible surface. Un système de

couverture avec des pièces posées de manière transversale est envisageable pour la tombe 2 (dallettes de pierres ou planchettes de bois). Malheureusement, aucun vestige matériel n'a été clairement identifié dans le remplissage de la fosse.

Les sépultures 1 et 2 contenaient chacune un squelette en connexion anatomique (sujets 1) et de nombreux ossements dispersés (Fig. 3). Le portrait biologique des inhumés révèle la présence d'au moins six individus : deux adultes dans la sépulture 1, trois dont un homme dans la sépulture 2 et un immature de moins de 1 an dans la sépulture 3. La pluralité et la distribution des lésions arthrosiques et enthésopathiques observées sur trois adultes âgés ne permettent pas de déterminer s'il s'agit véritablement d'anomalies osseuses en lien avec le « syndrome du cavalier » ou bien si elles sont avant tout liées aux processus de sénescence.



Fig. 3 : Vue depuis l'est de la sépulture 2 avec le sujet 1 en connexion (cliché Nathalie Albinet).

Une décomposition des corps en espace vide est avérée pour le sujet 1-sépulture 2, mais seulement suspectée pour le sujet 1-sépulture 1. En revanche, si les restes d'os immatures retrouvés dans la sépulture 3 appartiennent bien à l'individu qui a été initialement inhumé dans cette tombe, l'espace dans lequel a évolué le corps depuis son inhumation demeure indéterminable car aucune connexion anatomique n'a pu être observée.

Certaines pratiques funéraires déjà relevées sur des tombes rupestres du département ont été observées à Montclarat. C'est le cas de la réutilisation des sépultures : les fosses 1 et 2 contiennent respectivement deux et trois individus. Le déplacement des crânes et leur disposition sous le rocher creusé en sape questionnent quant à une éventuelle action rituelle. Il semble y avoir eu une volonté de préserver cette partie du corps que l'on a longtemps considéré comme recelant l'âme du défunt. Le choix du rocher comme lieu d'implantation n'est pas anodin. C'est en effet un élément remarquable du paysage qui interroge quant à la volonté d'ostentation funéraire. Inhumér des individus à cet endroit requiert un investissement pour les travaux de creusement et sous-entend un accès peu aisé lors des funérailles. Est-ce que cet emplacement dominant était réservé à un groupe social ou familial au statut particulier ?

La présence de vestiges humains a permis d'obtenir des datations précises sur un type de tombe à la chronologie souvent très large. Les derniers individus des sépultures 1 et 2 ont été inhumés respectivement entre 1020 et 1158 et entre 1035 et 1206. Un des os du sujet en position secondaire de la tombe 1 a été daté entre 894 et 1028.

L'emplacement des tombes, immédiatement à l'est du cimetière actuel, questionne quant à la chronologie d'occupation de l'espace environnant. Sommes-nous dans une continuité d'occupation funéraire de l'espace ? Ou bien le cimetière s'installe-t-il fortuitement au pied d'un rocher qui dissimule un petit ensemble funéraire médiéval ? Les sépultures de Montclarat étaient-elles associées à un édifice religieux ? L'église actuelle dédiée à saint Polycarpe se situe à 110 m des tombes, malheureusement nous n'avons que peu d'informations sur les origines de cet édifice. Une mention du milieu du XII^e siècle tend à démontrer qu'un lieu de culte existait au moins dès 1155.

La fouille de l'ensemble funéraire de Montclarat aura permis d'enrichir les connaissances et les questionnements sur cette catégorie de tombes largement reconnue dans le département mais peu documentée, si ce n'est l'important travail mené par la SARAC pour le sud de l'Aveyron.

**Nathalie Albinet et Vanessa Granger
(association Archéologies)**